



Résumé Non Technique – Demande d’Autorisation de
Défrichage
Fabrication de matrice
EXPLO NC
Commune de DUMBEA

2023 CAPSE 14213-01 Assistance permitting ICPE -rev1

Décembre 2023

Dossier au titre du Code de l’Environnement de la province Sud



CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT

3, rue Dolbeau – ZI Ducos – BP 12 377 – 98 802 Nouméa Cedex

Tel. : 25 30 20 – Fax : 28 29 10 – E-mail : capse.nc@capse.nc

SARL au capital de 1 000 000 francs CFP – RIDET 674 200.001



Titre : Résumé non Technique de la demande de défrichement le projet de fabrication et de dépôt d'explosifs et détonateurs

Demandeur : EXPLO NC

Destinataire(s) : DDDT - 1 exemplaire papier et une copie sur Clé USB

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Rev 1	04/12/23					Commentaires 3DT
Rev 0	16/08/23					Etablissement
Version	Date	Rédaction	Vérification	Approbation	Approbation client	Commentaires

Le présent rapport a été établi sur la base des informations fournies à CAPSE NC, des données (scientifiques ou techniques) disponibles et objectives et de la réglementation en vigueur.

La responsabilité de CAPSE NC ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes ou erronées.

Les avis, recommandations, préconisations ou équivalents qui seraient portés par CAPSE NC dans le cadre des prestations qui lui sont confiées, peuvent aider à la prise de décision. La responsabilité de CAPSE NC ne peut donc se substituer à celle du décideur.

Le destinataire utilisera les résultats inclus dans le présent rapport intégralement ou sinon de manière objective. Son utilisation sous forme d'extraits ou de notes de synthèse sera faite sous la seule et entière responsabilité du destinataire. Il en est de même pour toute modification qui y serait apportée.

CAPSE NC dégage toute responsabilité pour chaque utilisation du rapport en dehors de la destination de la prestation.



SOMMAIRE

AVANT PROPOS	4
PARTIE I : RESUME NON TECHNIQUE	5
1. CONTEXTE	5
2. ETAT INITIAL	6
3. ETUDE DES IMPACTS	9
3.1. <i>Evaluation des impacts</i>	9
3.2. <i>Coûts des mesures</i>	28



AVANT PROPOS

La société EXPLO NC souhaite réaliser un projet de fabrication et stockage de matrice et de produits pyrotechniques sur la commune de Dumbéa.

Le projet est assujéti aux réglementations suivantes :

❖ **Etude d'impact environnemental au titre du code de l'environnement de la province Sud :**

- ↳ Est soumis à la réalisation d'une étude d'impact environnemental tout projet comportant des défrichements sur les crêtes et les sommets, dans la limite d'une largeur de 50m de chaque côté de la ligne de partage des eaux ;

Le projet prévoit la réalisation de défrichements dans la bande des 50m de la ligne de crête présente sur le foncier du projet, ainsi qu'un défrichement d'une surface de forêt mésophile dégradée.

❖ **Demande d'autorisation d'occuper le domaine public fluvial :**

- ↳ Est soumis à autorisation tout projet de construction d'ouvrages et la réalisation de travaux sur le domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie

Le projet est donc soumis à une demande d'autorisation d'occuper le domaine public fluvial, la présence d'un cours d'eau sur l'emprise de la piste secondaire ayant été observée sur site.

Afin de faciliter la prise de connaissance par le public des informations contenues dans l'étude d'impact, un résumé non technique (RNT) est également transmis en parallèle de ce présent document (document indépendant).



PARTIE I : RESUME NON TECHNIQUE

1. CONTEXTE

Objet du dossier	Résumé non technique de la demande de défrichement pour le projet de construction d'une installation pour la fabrication de matrice et le dépôt d'explosifs et de détonateurs, sur la commune de Dumbéa.												
Présentation et justification du projet	<p>Le projet concerne la construction d'aménagements pour la fabrication de matrice et le dépôt d'explosifs.</p> <p>Les explosifs étant aujourd'hui importés sur le territoire puis transportés du port de déchargement (Nouméa) vers leur site d'utilisation (mine et carrière), la mise en place d'une exploitation de fabrication et de dépôt d'explosifs sur Dumbéa permettra :</p> <ul style="list-style-type: none">- De limiter les risques liés au transport de ces matériaux en réduisant le trajet entre le lieu de stockage et le lieu d'utilisation ;- De limiter les risques associés à la fabrication et au stockage des produits, l'exploitation étant située à distance des habitations et activités. <p>L'implantation d'un tel projet sur une parcelle de grande superficie est idéale, permettant de maîtriser les risques des différentes zones de dangers potentiels, ainsi que d'assurer une discrétion suffisante et mettre en œuvre les moyens de surveillance adaptés à l'activité.</p>												
Localisation	<p>N° de lot :</p> <table border="1"><thead><tr><th>N° Lot</th><th>NIC</th><th>Surf. Cadastre</th><th>Section cadastrale</th><th>Lotissement</th><th>Propriétaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>11</td><td>6554-045500</td><td>121Ha 55a 0ca</td><td>KOUTIO</td><td>-</td><td>TERRE COUTUMIERE</td></tr></tbody></table>	N° Lot	NIC	Surf. Cadastre	Section cadastrale	Lotissement	Propriétaire	11	6554-045500	121Ha 55a 0ca	KOUTIO	-	TERRE COUTUMIERE
N° Lot	NIC	Surf. Cadastre	Section cadastrale	Lotissement	Propriétaire								
11	6554-045500	121Ha 55a 0ca	KOUTIO	-	TERRE COUTUMIERE								
Description	Etude d'impact environnemental au titre du code de l'environnement de la province Sud pour le projet de fabrication et stockage de matrice et de produits pyrotechnique, sur la commune de Dumbéa.												



2. ETAT INITIAL

Milieu physique	<p><u>Qualité de l'air</u> : Projet situé sur parcelle coutumière du GDPL WAKA d'une superficie importante. Le site est donc situé dans un environnement pouvant être qualifié de très peu anthropisé. Par le faible trafic et l'éloignement de la parcelle par rapport à la voirie principale, la qualité de l'air peut être considérée comme bonne, avec un enjeu moyen.</p>	Moyen
	<p><u>Eau</u> : D'après la carte topographique et les données hydrographique sur l'emprise du projet, le site comporte plusieurs réseaux hydrographiques notamment un RHM seuil 0,2 km² et plusieurs RHM seuil 5km², participant à drainer les eaux d'un bassin versant relativement important pour être dirigés <i>in fine</i> vers la rivière de la Tonghoué, située à environ 1 000 m au sud-est de la parcelle. Ces réseaux hydrographiques sont principalement des talwegs. Aucun réseau principal ou secondaire n'est présent sur le site.</p> <p>Aucun captage d'eau souterraine n'est présent sur le site d'implantation du projet. Le plus proche se situe à environ 900m à vol d'oiseau, au nord des limites de la parcelle du projet.</p> <p>D'après les données disponibles sur le site de georep.nc, le site d'étude n'est pas situé sur une zone inondable. En revanche, les voies d'accès (Rue Charles Gounod et par la RT1 au niveau de la rue Kiolet Nea Gallet) sont situées partiellement en zone inondable par la rivière de la Tonghoué situé à proximité.</p>	Faible
	<p><u>Sol/Topographie</u> : Site composé de reliefs de plutôt moyenne altitude, dont une ligne de crête. Projet majoritairement situé sur une formation composée d'argilites, grès, schistes tufacés indifférenciés. Le site d'étude est situé sur zone à reliefs +50 NGNC à +253 NGNC par la présence du pic aux chèvres à l'est de l'emprise projet. Le site d'étude est une zone coutumière, ne faisant pas l'objet d'occupation à l'heure actuelle. La qualité du sol est considérée comme bonne, sans présence de déchets apparents. L'enjeu du milieu sol est considéré comme moyen.</p>	Moyen
Milieu naturel	<p><u>Espace naturel</u> : Le projet n'est situé sur aire protégée, zone clé de biodiversité, zone d'intérêt ornithologique. En revanche, le site est situé une forêt mésophile. Site entouré de surfaces naturelles protégée au nord et d'habitations au sud.</p>	Moyen
	<p><u>Flore</u> : 66 espèces végétales au total ont été dénombrées dont 26 endémique (39,4%), 12 sont en LC sur la liste rouge de l'UICN. Ces plantes sont nombreuses hors des sites d'intervention et en Nouvelle-Calédonie en général. Une seule, une orchidée terrestre endémique, <i>Eulophia moratii</i>, bénéficie de la protection du code de l'environnement de la Province Sud. 4 plants (géo référencées) de cette espèce risquent d'être impactés lors de l'ouverture de la piste secondaire. A cet effet, il peut être envisager le déplacement de ces plantes et leur réimplantation hors zone.</p> <p>D'après les données de l'inventaire floristique, l'enjeu flore peut être considéré comme moyen.</p>	Moyen

**Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques****Faune :**

- **Avifaune :** sur l'ensemble des points d'écoute effectués, 16 espèces d'oiseaux ont été vus et/ou entendus, 3 sont endémique et inscrites en LC, 1 est considéré comme espèce invasive (Le bulbul) et 11 sont protégées par le Code de l'environnement de la province sud. Au vu de la faible diversité de l'avifaune observée et de l'absence d'espèces remarquables, aucune recommandation particulière n'est envisagée de la part de l'expert. Pour éviter la destruction d'éventuels nids d'oiseaux, les travaux de défrichement doivent se faire hors période de nidification qui s'étale de décembre à mai. De plus, lors de l'inventaire myrmécofaune et chiroptère, de Fabien RAVARY réalisé le 4 et 5 juillet des observations annexes ont été réalisés sur les espèces d'oiseaux.
Ainsi, plusieurs espèces endémiques et emblématiques ont été observées, comme la Martin-chasseur sacré, la perruche cornue, le Méliphage à oreillons gris, le corbeau calédonien, le carpophage géant ect.
- **Myrmécofaune :** trois cent quarante-quatre relevés ont été effectués sur l'ensemble de la zone. Au total, 21 espèces de fourmis ont été identifiées. Ces dernières appartiennent à 17 genres regroupés en quatre sous-familles. Sur ces 21 espèces, huit (38%) sont considérées comme locales et 13 sont des espèces introduites, plus ou moins envahissantes. Les espèces envahissantes *Anoplolepis gracilipes* (fourmi folle faune : FFJ), *Pheidole megacephala* : FE) ont été détectées en 46 points (13,4%), 37 (10,7%) et 2 points (0,6%) respectivement lors de cette session. Quant à l'espèce à caractère envahissant *Solenopsis germinata* (fourmi de feu tropicale : FFT) elle a été observée en 7 points (2%) de la zone d'étude.
- **Chiroptères :** Cette session d'inventaire acoustique a permis de détecter la présence sur le massif d'au moins deux espèces de microchiroptères : *Miniopterus australis* et *Chalinolobus neocaledonicus*. Une 3^{ème} espèce, *Miniopterus macrocneme*, est potentiellement présente. L'ensemble des signaux collectés a été rattaché à une de ces deux espèces ou groupes d'espèces, les signaux « MSPP » correspondant à l'une des deux espèces de Minioptères : *M.australis* ou *M. macrocneme* (signaux indifférenciés). Les Minioptères cumulent la quasi-totalité de la fréquentation dans les stations 1,2,3,4 et 5 (99,2% du temps de fréquentation sur ces 4 stations). A l'inverse, sur la station 6, 99,5% du temps de fréquentation total sont réalisés par des Chalinolobes.
- Lors des observations de terrain en début de soirée, deux roussettes en vol ont été observées depuis le haut de la zone d'étude. Elles appartiennent au groupe des « roussettes de grande taille » à savoir *Pteropus tonganus* et/ou *P.ornatus*. Ces individus semblaient provenir des formations forestières des Koghis et redescendaient dans la vallée boisée du site d'étude pour s'alimenter. Selon les observations réalisées sur la méga et micro chiroptérofaune, le site du projet apparait comme une zone de nourrissage.
- **Herpétofaune :** Au total, 5 espèces de lézards ont été observées :
 - o 3 espèces de lézards diurnes Scincidae, (toutes endémiques à la Nouvelle-Calédonie) ;
 - o 1 espèce de lézards nocturnes Gekkonidae, (gecko introduit en Nouvelle-Calédonie) ;
 - o 1 espèce de Diplodactylidae (gecko endémique à la Nouvelle-Calédonie)

Les espèces présentent étant des espèces mobiles, les enjeux sont considérés comme faible.

Faible

**Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques**

Milieu humain	<p><u>Occupation du sol</u> : Site inoccupé ayant fait toutefois l'objet d'une présentation auprès des représentants des autorités coutumières (favorables au projet), la parcelle étant incluse au sein de l'aire coutumière du GDPL WAKA.</p> <p>Aucun ERP n'est situé à proximité de la parcelle d'étude. Au sud de l'emprise projet des magasins et écoles sont situées à 200 mètres au plus proche.</p>	Faible
	<p><u>Usages socio-économiques</u> : Le site n'est pas utilisé pour des cultures ou autres activités vivrières. Aucune activité touristique ou de loisirs n'est présente sur le site ou à proximité immédiate. En revanche, il n'est pas exclu que le Pic aux chèvres soit fréquenté régulièrement par des randonneurs. En effet, un chemin de randonnée depuis la Zac Panda jusqu'au sommet du pic est ouvert au public.</p>	Faible
	<p><u>Risques technologiques</u> : Le site n'est pas situé à proximité d'installations ICPE. Le projet en lui-même consiste toutefois en une installation ICPE soumise à Autorisation.</p>	Faible
	<p><u>Réseau viaire</u> : Le site est accessible depuis la rue Charles Gounod ainsi la RT1 au niveau de la rue Kiolet Nea Gallet pour l'accès à la future piste de contournement.</p>	Faible
	<p><u>Ambiance</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bruit : Aucune source sonore au centre de la parcelle d'étude, éloignée de toute source de bruit.- Lumière : Les habitations les plus proches sont situées à plus de 250m au Sud de la première plateforme. Aucune source lumineuse n'est recensée au niveau du centre de la parcelle- Vibration, odeur, champ magnétique : Pas de vibration, ni d'odeur, ni de source de champ magnétique, ni de poussière.- Pas de poussière en particulier observée lors de la visite sur la zone du projet.	Fort
	<p><u>Paysage</u> : le site est enclavé au milieu d'une zone à reliefs, permettant de réduire la visibilité du projet par rapport aux voiries et sites « proches ».</p> <p>L'accès au projet se fait par la rue Charles Gounod et par la RT1 au niveau de la rue Kiolet Nea Gallet pour la voie de contournement existante.</p> <p>Les deux premières plateformes seront visibles de l'extérieur. L'enjeu est donc moyen.</p>	Moyen



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

3. ETUDE DES IMPACTS

3.1. EVALUATION DES IMPACTS

MILIEU PHYSIQUE					
Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
Qualité de l'air	<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none">- Les gaz d'échappement des véhicules et engins travaillant sur site ;- Les gaz de combustion des groupes électrogènes potentiellement nécessaires ;- Les poussières émises par les travaux généraux (opération de meulage, tronçonnage, etc.).		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none">- L'échappement des gaz de combustion ne comportera aucune obstruction risquant de gêner la diffusion des effluents gazeux ;- Les engins sont des équipements entretenus et contrôlés très régulièrement, répondant aux normes en vigueur en matière d'émissions de gaz de combustion ;- Les zones mises à nue pourront faire l'objet d'arrosages réguliers en période sèche ;- Réduction de vitesse pour limiter les émissions de poussières.		Aucune mesure de compensation ou de suivi nécessaire



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
	<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none">- Le gaz carbonique (CO₂) : gaz principal issu de la combustion ;- Les particules (poussières ou PM) qui se forment lors de la solidification (cokéfaction) sous l'effet de la température, des gouttes de gazole non vaporisées ;- Le monoxyde de carbone (CO) : résultant d'une combustion incomplète (pour cause de dosage trop riche en carburant ou de moteur froid) ;- Les composés organiques volatils (COV) : hydrocarbures à l'état gazeux imbrûlés lors de la combustion ;- Les NO_x (monoxyde d'azote NO et dioxyde d'azote NO₂) : résultant de l'oxydation de l'azote par l'oxygène lors de la combustion ;- Le dioxyde de soufre (SO₂) : résultant de la présence (résiduelle) de soufre dans le gazole.		<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none">- Limitation de la vitesse au sein du site ;- Mise en place d'un plan de circulation pour une fluidité optimale, afin de réduire les phases d'arrêt et de démarrage ;- Les équipements liés à l'exploitation (groupe électrogène, chaudière...) feront l'objet de contrôles réguliers pour réduire les pollutions atmosphériques ;- Par les distances séparant l'exploitation des parcelles voisines, les émissions atmosphériques seront difficilement perçues par le voisinage.- Les matières fines en suspension dans l'air seront cantonnées dans l'enceinte du dock, et seront éliminées lors du nettoyage périodique (pour les matières sèches, utilisation de pelles et balais puis matières réinjectées dans le processus de production) sinon récupéré par un gros débourbeur puis un DSH.		Aucune mesure de compensation ou de suivi nécessaire



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

Chantier

- Le travail des engins en bordure du talweg ;
- Les eaux pluviales ruisselant sur les terrains remaniés, ces eaux pouvant contenir des matières en suspension et sédiments, traces d'hydrocarbures en provenance des engins de chantier, macro-déchets (plastiques, papiers, déchets de repas et déchets de chantier divers), laitances de béton ;
- Les eaux usées du fait de la présence des ouvriers sur le chantier contenant des matières organiques, des germes, des détergents et des graisses.
- Le risque de pollution chronique par égouttures d'hydrocarbures ou huiles est peu élevé au niveau des aires de circulation et de stationnement des engins. Cependant, un épandage d'hydrocarbures accidentel sur site n'est pas exclu (problème mécanique d'un engin, etc.).
- Le risque de pollution des eaux pluviales par des matières en suspension est élevé. En effet, le ruissellement des eaux pluviales sur les zones à nu ou sur les terrains remaniés peut entraîner une pollution solide.
- Des éventuelles laitances de béton (selon utilisation) pourront également être déversés dans le milieu naturel si aucune gestion de ces déchets n'est prévue. De tels produits risqueraient d'impacter les milieux naturels en aval.

Gestion des
eaux

Chantier

- Des sanitaires de chantier seront mis sur site ;
- Le stockage d'hydrocarbure est fortement déconseillé. S'il est obligatoire pour des raisons techniques, il se fera sur bac de rétention (capacité de rétention de 100% du volume), et à une distance minimum de 10m des talwegs ;
- Les aires de parking des engins et les stockages temporaires des matériaux seront établis sur une zone réservée à cet effet et matérialisée, à une distance minimum de 10m des talwegs ;
- Les nettoyages des bétonnières doivent être réalisés sur une zone délimitée avec une fosse de décantation équipée d'un géotextile. Aucun rejet de laitances de béton dans le milieu naturel n'est admis sur site (ou à proximité) ;
- Des kits antipollution devront être présents dans chaque engin de chantier. Les entreprises participant à la phase chantier s'assureront que leurs employés savent utiliser ces kits ;
- Les déchets (même en faible quantité) devront être stockés dans une benne ou poubelle afin de limiter les abandons et envol. Les déchets dangereux doivent être triés à part et faire l'objet d'une évacuation vers les filières adaptées. Des BSD seront établis afin de garantir la traçabilité du traitement de ces déchets ;
- Afin de limiter les risques de pollution du milieu naturel par les eaux pluviales, les travaux seront préférentiellement réalisés hors saison pluvieuse.
- La réalisation d'une buse pour le passage à creek permet de ne pas créer d'obstacle à l'écoulement naturel des eaux.

Aucune mesure
compensatoire ou de
suivi envisagé



**Gestion des
eaux**

Exploitation

- Les eaux pluviales ;
- Eaux usées domestiques : Les eaux grises (lavabos, évier, éventuelles douches, etc.) et les eaux vannes (WC). Les eaux usées domestiques sont constituées essentiellement de matières organiques et azotées, de germes et matières fécales, de détergents et de graisses
- Les éventuelles eaux de lavage polluées par le processus pyrotechnique, principalement les hydrocarbures et les sédiments.

Exploitation

Gestion des eaux pluviales :

- Les eaux de ruissellement provenant du milieu naturel et arrivant à proximité des surfaces d'exploitation seront dirigées à l'aide de fossés vers des exutoires naturels existants (talwegs, retenues collinaires) ;
- Les eaux de ruissellement provenant des plateformes d'exploitation, susceptibles d'être chargées en polluants, seront collectées et dirigées vers des DSH pour traitement avant rejet dans le milieu naturel ;
- Les eaux pluviales provenant des toitures des docks seront récupérées par des gouttières et évacuées vers les exutoires naturels.

Gestion des eaux usées :

- Les eaux noires seront traitées via une fosse de capacité 3 000 litres ;
- Les cuves de stockage d'hydrocarbures sont placées sur cuvettes de rétention, équipées d'un séparateur d'hydrocarbures. Les eaux traitées sont ensuite évacuées vers le milieu naturel.



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
Topographie	<p>Chantier (uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none">- Entrave à l'écoulement des eaux ;- Dispersion d'espèces de flore ou de faune envahissantes consécutive aux mouvements de terrain ;- Lessivage des terrains, perte de la terre végétale, etc. <p>L'ampleur de ces impacts dépend de :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'importance des travaux de terrassement ;- Des pentes concernées par ces remaniements ;- De la sensibilité des sols à l'érosion. <p>Les volumes liés aux terrassements sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Décapage : 5884 m3- Déblais : 41730 m3,- Remblais : 13430 m3,- Mis en stock de matériaux : 34184 m3.		<p>Chantier (uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none">- Les choix d'implantation ont été réfléchis de manière à limiter l'impact sur la topographie naturelle du site et la gestion naturelle des eaux ;- Les voiries ont été préférentiellement tracées proche des lignes de crête afin d'avoir une meilleure portance ;- Pendant la phase de terrassement, des pièges à sédiment seront mis en place pour limiter les pollutions des eaux pluviales dans le creek à proximité ;- Les opérations de déblaiement seront limitées au strict nécessaire ;- Les opérations de terrassement seront planifiées en dehors de la saison pluvieuse dans la mesure du possible ;- Les zones de stockage des matériaux seront délimitées et seront éloignées des talwegs avec une distance minimum de 10m ;- Les zones mises à nu seront rapidement compactées pour limiter la pollution de l'air (poussières) ou des eaux de ruissellement ;- Les déblais seront réutilisés en remblais autant que possible ;- L'excédent de déblais et de décapage seront stockés sur site, à distance de tout talweg. Les stocks formés seront compactés et bâchés de manière à limiter les envols de particules fines ;- Le stockage d'hydrocarbure est fortement déconseillé. S'il est obligatoire pour des raisons techniques, il se fera sur		Aucune mesure de compensation ou de suivi nécessaire



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU PHYSIQUE

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et de réduction	Impact résiduel	Mesures compensatoires/ Suivi
			<ul style="list-style-type: none">- bac de rétention (capacité de rétention de 100% du volume), et à une distance minimum de 10m des talwegs ;- Les aires de parking des engins et les stockages temporaires des matériaux seront établis sur une zone réservée à cet effet et matérialisée, à une distance minimum de 10m des talwegs ;- En cas d'utilisation de béton, les nettoyages des bétonnières doivent être réalisés sur une zone délimitée avec une fosse de décantation équipée d'un géotextile. Aucun rejet de laitances de béton dans le milieu naturel n'est admis sur site (ou à proximité) ;- Des kits antipollution devront être présents dans chaque engin de chantier. Les entreprises participant à la phase chantier s'assureront que leurs employés savent utiliser ces kits ;- Les déchets (même en faible quantité) devront être stockés dans une benne ou poubelle afin de limiter les abandons et envol. Les déchets dangereux doivent être triés à part et faire l'objet d'une évacuation vers les filières adaptées. Des BSD seront établis afin de garantir la traçabilité du traitement de ces déchets ;- Afin de limiter les risques de pollution du milieu naturel par les eaux pluviales, les travaux seront préférentiellement réalisés hors saison pluvieuse.		

**MILIEU NATUREL**

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Espaces naturels et flore	<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <p>Les impacts attendus en phase chantier sont principalement liés au défrichement des zones de talus et des plateformes.</p> <p>La surface des défrichements est d'environ 51 111 m². Sont inclus les plateformes, les dalles bétons, les fossés, les talus des plateformes et les talus de la voirie. Pour que les impacts soient le plus cohérent avec la réalité de terrain une zone tampon de 10 mètres autour des plateformes et talus a été prise en compte. Les seules surfaces imperméabilisées concernent les dalles sur les plateformes C, E et H.</p> <p>Les terrassements seront réalisés sur des zones composées de végétation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Zone de savane à Niaoulis,- Zone de prairie herbacée,- Zone de forêt mésophile,- Zone de fourrées à gaïacs et faux poivriers. <p>Les incidences indirectes des travaux sur la végétation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Création de poussière,		<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <p>Les mesures de réduction présentées dans la partie « Qualité des eaux », « Qualité de l'air » et « Topographie » permettront de limiter au maximum les impacts indirects sur la végétation à proximité du site.</p> <p>Le projet a été réfléchi de manière à limiter, lorsque possible, les défrichements sur la végétation, notamment en utilisant en partie le chemin existant. De plus, proposée par J.L RUIZ dans le but de minimiser les défrichements de la forêt mésophile, une suggestion de tracé avait été faite et intégrée dans ce rapport. Ce tracé définitif, qui est présenté ici, a été conçu en prenant en considération cette proposition afin de limiter au maximum l'impact sur la forêt mésophile. Le tracé final traverse des zones de savane à niaoulis en état dégradé et sans grand intérêt écologique.</p> <p>Lors de la phase chantier, les engins seront limités à l'emprise des zones terrassées ou défrichées pour les besoins des aménagements.</p> <p>Dans le cadre du projet, les mesures de réductions suivantes seront appliquées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Balisage des zones à défricher ;- Limitation de la propagation d'espèces envahissantes en utilisant préférentiellement des engins qui seront dédiés au chantier lors de la phase de terrassements. Les engins de chantier resteront sur site durant la durée des travaux ;		<p>Selon les résultats du calcul de l'OCMC, la surface totale de compensation est de 12 929 m² de création de forêt sèche à raison de 0,25 plant par m², avec une diversité végétale de 15 espèces minimum.</p> <p>Ainsi, la replantation concerne 3 232 plants.</p> <p>Un suivi des replantations sera réalisé sur une durée de 2 ans minimum, incluant entretien et regarni en cas de mortalité.</p>



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU NATUREL

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<ul style="list-style-type: none">- Rejets d'effluents pollués lors de la phase chantier,- Erosion,- Mauvaise gestion des déchets,- Perturbation des espèces par la modification de la dynamique latéral (travaux passage creek),- Turbidité des eaux (travaux passage creek),- Dégradations ponctuelles du fond de lit (travaux passage creek)		<ul style="list-style-type: none">- Arrosage des zones de travail par temps sec dès que de besoin, afin de limiter l'envol de poussières vers la flore ;- Non imperméabilisation du sol. Seules les dalles bétons des plateformes C, E et F correspondant à une surface totale de 361 m² seront imperméabilisées.- Un plan de gestion des eaux est prévu avant le démarrage des travaux permettant notamment de limiter les risques d'érosion et les pollutions du milieu. Celui-ci sera transmis à la DDDT avant le démarrage des travaux ;- Un plan d'organisation de chantier sera également réalisé afin de définir les sens de circulation, la signalisation ainsi que les zones de parkings et de tri des déchets.- Pas de défrichement sur les berges,- Travaux réalisés de l'aval vers l'amont (creek),- Protection par la mise en place d'un barrage anti-sédiment en aval(creek),- Kits anti-pollution (creek),- Nettoyage des embâcles et déchets sur l'emprise projet (creek),- Eviter les piétinements (creek),- Programmer les travaux au moment des périodes les moins pluvieuses(creek),		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU NATUREL

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Faune	<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <p>D'après les inventaires réalisés, la faune du site ne possède pas d'enjeu écologique particulier. Toutefois, les éléments suivants peuvent être sources d'impacts sur la faune présente (avifaune, herpétofaune, myrmécofaune) :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'émission de bruit et de vibration ;- Les nuisances lumineuses ;- L'occupation de zones à proximité par l'Homme.		<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <p>Les mesures de réduction présentées dans les parties « qualité de l'air », « gestion des eaux » et « espaces naturels et flore » permettront de limiter au maximum les impacts indirects sur la faune à proximité du site ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Les travaux seront interdits en période nocturne ;- Les engins de chantier seront à minima conforme à la réglementation en vigueur en termes d'émissions sonores ;- Les défrichements seront limités au strict nécessaire.- Les engins de chantier seront à minima conforme à la réglementation en vigueur en termes d'émissions sonores.- Les types d'éclairage respectent les recommandations de la SCO ;- Aucune exploitation ne sera réalisée en période nocturne.		Aucune mesure de compensation et de suivi prévue.



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Occupation du sol et usages socio-économiques	<p><u>Chantier</u></p> <p>En phase de chantier, les principales gênes vis-à-vis des utilisations et occupations des alentours seront celles liées au trafic, au bruit, aux poussières, aux lumières etc., ainsi qu'à l'aspect visuel (paysager). Ces incidences sont traitées ultérieurement dans des paragraphes spécifiques.</p> <p>Concernant les servitudes, le projet ne se situe pas dans une servitude aéronautique.</p>		<p><u>Chantier</u></p> <p>Le chantier devra être maintenu propre avec des zones délimitées pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le stockage des matériaux ;- Le stockage des outils ;- Le stockage des déchets ;- Le nettoyage des outils (nettoyage des bétonnières au niveau d'une fosse équipée d'un géotextile) ;- Si nécessaire, le chantier devra être sécurisé afin d'éviter tout acte de malveillance.		<p>Aucune mesure de compensation ou de suivi prévue</p>



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>Exploitation</p> <p>Le projet étant soumis à réglementation ICPE, une étude de dangers a été rédigée afin de définir les dangers associés à l'exploitation et la maîtrise des risques associée.</p> <p>En cas de non maîtrise des risques associées au projet, l'exploitation peut entraîner des effets considérables sur les activités, habitations, personnes, alentours. L'étude de danger a permis de définir des zones de danger selon les différentes zones d'exploitation, définissant les risques associés et les limites d'usage selon les zones de danger.</p>		<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none">- Le site est entièrement clos avec conditions d'accès strictes et règles de circulation, avec accès par badge ;- Contrôle des véhicules entrants et sortant (vérification visuelle) ;- L'enceinte pyrotechnique correspond à l'ensemble du site hormis la base-vis, soumise à réglementation d'accès (EPI obligatoire, composants électroniques interdits...) ;- La zone pyrotechnique est accessible uniquement sur autorisation de la direction et strictement réglementée ;- Le site fera l'objet d'une sécurisation afin de réduire au mieux les risques de malveillance ;- Le projet est réfléchi de manière à ce que les rayons de dangers soient contenus au maximum au sein des limites parcellaires de l'exploitation ;- Le nombre de personnes sur les zones d'exploitation est réglementé selon les rayons de danger associés :<ul style="list-style-type: none">o Entre 0 et 3 personnes en Z1 et Z2 ;o Entre 1 et 20 personnes en Z3 ;o Entre 10 et 100 personnes en Z4 ;o Entre 200 et 2000 personnes en Z5.		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
			<ul style="list-style-type: none">- Aucun aménagement (ERP, habitation...) ne se situe dans les rayons de dangers associés au projet.		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Risques technologiques	<p>Exploitation (uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none">- Exploitation ICPE avec présence de risques liés aux activités de fabrication et stockage de produits pyrotechniques, générant des zones de dangers.- EDD a défini 3 événements redoutés centraux :<ul style="list-style-type: none">o Explosion d'un dépôt fixe, d'un conteneur ou d'un véhicule chargé d'explosifs (dépôt, stockage ou quai) ;o Explosion au sein d'un atelier de fabrication d'explosifs ;o Explosion lors du brûlage, d'un tir de destruction ou d'essai.		<p>Exploitation (uniquement)</p> <p>D'après les éléments de l'EDD, les risques liés à ces événements redoutés centraux sont acceptables, maîtrisés par l'exploitant. Les conclusions principales de l'étude indiquent que le site se caractérise avant tout par :</p> <ul style="list-style-type: none">- La qualité de l'organisation de son exploitation, soumise pourtant à des contraintes de sécurité et des flux logistiques importants ;- L'adéquation technique de constitution de ses différents locaux pyrotechniques avec les règles de l'art et la réglementation applicable ;- L'évolution favorable de la nature et des caractéristiques intrinsèques des matières et objets explosibles en matière de sécurité et de sensibilité aux agressions ;- La bonne appréciation des risques extérieurs (particulièrement incendie, foudre et transport notamment par l'application de l'ADR prévue pour la Nouvelle-Calédonie par la refonte des textes en vigueur) ;- L'absence de risques importants des installations pyrotechniques entre elles et vis-à-vis des autres installations du fait du respect des distances d'isolement réglementaires.		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Trafic routier	<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none">- L'approvisionnement des matériaux nécessaires à l'aménagement de la zone,- La collecte des déchets (camions spécialisés),- L'approvisionnement en matériaux et la construction des infrastructures,- Le déplacement des ouvriers. <p>Le flux journalier de véhicules utilisés pour le chantier n'est pas connu au stade actuel des études. L'accès au chantier sera réglementé pendant les travaux. Les engins de chantier resteront sur site durant la période de travaux.</p> <p>Compte tenu du trafic existant au niveau de la rue Charles Gounod, par la RT1 au niveau de la rue Kiolet Nea Gallet pour la voie de contournement existante et des volumes concernés par les terrassements du projet, l'impact attendu est faible. Les mesures seront prises pour maîtriser ses impacts.</p> <p>Le trafic routier généré par le chantier est susceptible d'être source de nuisances liées à l'encombrement des voies de circulation aux abords du site (entrées et sorties de chantier).</p> <p>Exploitation</p> <p>Les employés du site seront à l'origine d'un trafic de véhicules.</p> <p>Il est probable que ce trafic soit plus concentré en semaine le matin durant la tranche horaire 06h-08h et le soir durant la tranche horaire 16h-18h, correspondant aux horaires de travail.</p>		<p>Chantier</p> <ul style="list-style-type: none">- Les chauffeurs prendront les précautions usuelles afin d'emprunter les voies publiques en toute sécurité ;- Des panneaux de signalisation indiquant le chantier (avec la référence du permis de construire) seront positionnés de manière visible à l'entrée du site. Les véhicules de chantier devront sortir prudemment de la zone de chantier. Une attention particulière sera apportée aux déplacements des engins de chantier dans la zone proche du projet ;- Des autorisations de voirie seront demandées à la mairie de manière à optimiser le plan de circulation et les heures de circulation permises aux engins de chantier afin de limiter la gêne sur les autres usagers. Les engins de chantier resteront sur site durant la période des travaux. <p>Exploitation</p> <p>L'impact sur le trafic routier est inhérent au projet.</p> <p>Une signalisation adaptée permettra une fluidité optimale du flux de circulation. En outre, la rue Charles Gounod et par la RT1 au niveau de la rue Kiolet Nea Gallet pour la voie de contournement existante sont suffisamment dimensionnées</p>		<p>Aucune mesure de suivi ou de compensation envisagée</p> <p>Aucune mesure de suivi ou de compensation envisagée</p>



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>L'exploitation prévoit l'emploi permanent de 10 personnes, ainsi que des emplois ponctuels. Sur cette base, et en prenant l'hypothèse d'un véhicule par personne, il s'agira d'une quinzaine de voitures supplémentaires par rapport au trafic existant, au niveau de la rue Charles Gounod, par la RT1 au niveau de la rue Kiolet Nea Gallet pour la voie de contournement existante. L'exploitation n'entraînera donc pas d'augmentation significative du trafic routier.</p> <p>En outre, l'exploitation entrainera un trafic interne et externe, estimée ainsi (estimation haute) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Interne : il est estimé une trentaine d'allers/retours sur la piste d'accès du site d'exploitation de véhicules légers, petits poids lourds ou chariot élévateur ;- Externe : arrivées/départs de 4 poids lourds et une dizaine de véhicules légers par jour.		<p>pour accueillir le surplus de véhicules lié à l'exploitation du site.</p> <p>Au sein du site, la vitesse de circulation sera réduite et des panneaux de signalisation seront disposés de manière à réduire l'impact de la circulation.</p>		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Ambiance sonore, lumineuse, vibrations, champs magnétiques et odeur	<p><u>Chantier</u></p> <p>Les opérations nécessiteront l'intervention d'engins de chantier et pourront donc être à l'origine de nuisances sonores. Pour repère, le niveau sonore moyen par engin de chantier est estimé à 90 dB(A) à environ 10 mètres de la source. Les pics de niveaux sonores sont atteints lors du passage de poids lourds (un camion vaut acoustiquement dix voitures).</p> <p>Par ailleurs, il n'y aura pas de travaux en période nocturne et donc pas d'utilisation de lumière la nuit. Il n'y aura pas non plus d'émission significative de vibrations, ni de champ magnétique en phase de chantier. Les travaux ne seront pas non plus de nature à être à l'origine de nuisance olfactive particulière.</p>		<p><u>Chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les entreprises travaillant sur le chantier respecteront les horaires de travail réglementaires, à savoir : du lundi au vendredi entre 6h et 18h ;- Les équipements bruyants (groupe électrogène, compresseurs) seront équipés de capots permettant de limiter les émissions sonores ;- Les équipements et camions seront correctement entretenus afin d'éviter les nuisances sonores (chocs métalliques...) ;- Un plan de circulation sur le chantier sera mis en place afin de limiter les manœuvres, donc les nuisances sonores et l'apport de poussières.		Aucune mesure de suivi n'est prévue



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>Exploitation</p> <p><i>Sonores :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Le bruit généré par la circulation des véhicules, estimée à environ 30 allers/retours par jour de véhicules légers, petits poids-lourds ou charriot élévateur en interne, et quelques arrivées/départs de 4 poids lourds du site d'exploitation et d'une dizaine de véhicules légers maximum.- Le fonctionnement des équipements de type groupe électrogène, générateur de vapeur, centrales d'air. <p><i>Lumineuses :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Le site entrainera une très faible nuisance lumineuse. Seuls les éclairages aux abords de bâtiments pour des raisons d'anti-vandalisme et les lumières provoqués par la circulation (feu de croisement) seront présents en respectant les préconisations de la SCO. Aucun travail de nuit n'est prévu. <p><i>Odorantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Odeurs de gazole utilisé en combustion et au sein des process.		<p>Exploitation</p> <p>L'augmentation de l'activité et donc du niveau sonore est inhérente au projet. L'habitation la plus proche est située à 300 m de la première plateforme du site d'exploitation. Les émissions sonores seront donc moyennes.</p> <p>Aucune exploitation n'aura lieu en période nocturne, n'entraînant pas de nuisances sonores et lumineuses.</p> <p>D'une manière générale, les éventuels éclairages nocturnes ponctuels devront éviter les éclairages inutiles, ce qui répond également à une logique d'économie financière. Les installations d'éclairage qui seront mises en place devront avoir une luminosité minimale, avec un éclairage LED et l'éclairage devra être dirigé vers le bas, c'est-à-dire axé sur la sécurité des personnes et la circulation en évitant un éclairage vers le ciel (au-delà de l'horizontal) engendrant gaspillage d'énergie et pollution lumineuse.</p> <p>Le document de la SCO (Société Calédonienne d'Ornithologie) sur les moyens de réductions des pollutions lumineuses pour la protection des oiseaux sera pris en compte pour le choix des luminaires.</p>		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
Paysage	<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <p>L'habitation la plus proche est située à environ 300m de la première plateforme du site d'exploitation ; en outre, les autres plateformes sont peu visibles et situées derrière le pic aux chèvres, coupant la visibilité depuis le projet.</p>		<p><u>Chantier et exploitation</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Tenue propre du chantier (mise en benne, pas de déchets à l'abandon...);- Les zones de stockage des matériaux sont délimitées et respectées ;- Des bennes sont mises à disposition pour la collecte des déchets ;- Une zone de stockage des engins est délimitée et respectée ;- Site très peu visible des voiries ou habitations/constructions.		Aucune mesure de compensation ou de suivi envisagée
Gestion des déchets	<p><u>Chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Déchets liquides ou solides, inertes, non dangereux, dangereux.		<p><u>Chantier</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Ne pas brûler de déchets sur site ;- Ne pas enfouir ou utiliser en remblais les déchets banals et dangereux ;- Organiser des opérations de nettoyage du chantier (ramassage des déchets d'envols...);- Tenir la voie publique en état de propreté,- Mettre en place des poubelles et bennes sur le site du chantier, adaptées aux besoins et à l'avancement du chantier. On pensera notamment à des bennes destinées à la récupération :<ul style="list-style-type: none">• Des déchets métalliques ;		



2023 CAPSE 14213-1 RNT Matrice Pic aux Chèvres – EXPLO NC rev1

Résumé Non Technique - Etude d'impact environnemental

Fabrication, stockage de matrice et produits pyrotechniques

MILIEU HUMAIN

Thèmes	Impacts potentiels du projet sur l'environnement	Impact brut	Mesures d'évitement et d'atténuation	Impact résiduel	Mesures compensatoires / Suivi
	<p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none">- Déchets liquides ou solides, inertes, non dangereux, dangereux, dont boues DSH et fosse.		<ul style="list-style-type: none">• Des déchets ménagers ;• Des déchets banals ;• Des déchets dangereux. <ul style="list-style-type: none">- Bâcher les bennes contenant des déchets fins ou pulvérulents.- Les déchets seront évacués et éliminés selon les filières adaptées. <p>Exploitation</p> <ul style="list-style-type: none">- Déchets cartons, bois seront triés pour recyclage ;- Déchets ménagers collectés dans local déchets pour gestion par prestataire spécialisé ;- Production de déchets dangereux dont notamment les déchets provenant de la production de produits pyrotechniques et emballages souillés. Ils seront incinérés afin de limiter les risques liés à leur manipulation.		



3.2. COÛTS DES MESURES

Mesures	Coûts indicatifs unitaires (en F CFP)
Déchets	
Location de bennes pour les déchets	10 000 CFP/mois
Mouvements et traitement	10 000 CFP/mois
Sanitaires de chantier	Location : 12 000 F/mois par unité Vidange : 7500 CFP/intervention (vidange et traitement des déchets hors déplacement)
Mesures compensatoires	
Replantations	<u>Pour 3 232 plants</u> Coût par plant estimé : 2500 XPF HT Soit pour 3 232 plants : 8 080 000 XPF HT Hypothèse de 30% de mortalité, soit 970 plants : 2 425 000 XPF HT.